

GUINÉE ÉQUATORIALE

Nouvelles arrestations depuis les élections de novembre 1993

Ce document est une brève mise à jour du rapport publié par Amnesty International en février 1994 : Guinée Equatoriale: Une occasion manquée de rétablir le respect des droits de l'homme (AFR 24/01/94 - EFAI 94 RN 029). Celui-ci faisait état de la dégradation considérable de la situation des droits de l'homme au cours de la période qui a précédé les élections de novembre 1993, les premières élections pluripartites depuis l'indépendance du pays en 1968. Depuis la publication de ce document, Amnesty International a reçu des informations signalant de nouvelles atteintes aux droits de l'homme. Début mars 1994, la Commission des droits de l'homme des Nations unies examinait le cas de la Guinée Equatoriale sous le point 12 (qui traite des violations des droits de l'homme des pays précis), au cours de sa 50ème session, qui s'est tenue du 31 janvier au 11 mars 1994.

Les élections de novembre 1993 ont été remportées par le parti au pouvoir, le Partido Democrático de Guinea Ecuatorial (PDGE - Parti démocratique de Guinée Equatoriale). Celles-ci ont été caractérisées par un taux élevé d'abstentions et des fraudes ont été dénoncées. Depuis lors, une centaine de personnes qui avaient boycotté ces élections ont été arrêtées arbitrairement, torturées ou maltraitées. Des manœuvres de harcèlement à l'encontre de ceux qui avaient boycotté ces élections ont continué d'être signalées en 1994. Ainsi, fin février 1994, Amnesty International a appris que, depuis le début de l'année, 40 personnes au moins avaient été arrêtées, dans plusieurs districts de la province continentale du Río Muni. L'Organisation a également été informée d'autres abus commis par les forces de sécurité, comme du cas d'un prisonnier qui avait été empoisonné de propos délibéré par des policiers à Bata.

Arrestations de militants politiques à la suite des élections

La plupart des arrestations qui ont eu lieu depuis novembre 1993 concernaient des membres, supposés ou réels, des huit partis d'opposition qui ont boycotté les élections. D'autres personnes arrêtées appartenaient à un parti d'opposition qui a obtenu la majorité des voix dans un des districts de la province continentale du Río Muni. Trente personnes au moins, parmi lesquelles trois femmes, Asunción Mícha, Isabel Nehama et Mercedes Mangue, ont été arrêtées à Niefang, dans le centre du Río Muni au début de décembre 1993, alors qu'elles se disposaient à tenir une réunion pour accueillir les dirigeants des partis d'opposition qui avaient boycotté les élections. Toutes trois étaient membres du Partido del Progreso de Guinea Ecuatorial (PPGE - Parti du progrès de Guinée Equatoriale). Elles ont été libérées une semaine plus tard, sans avoir été jugées, mais elles ont été contraintes de payer une amende. Pendant leur détention, elles auraient été obligées à travailler de 6h. à 18 h. à la réparation de routes, sans être rémunérées.

Vers la même époque, une vingtaine de personnes ont été arrêtées et détenues pour une courte durée, à Evinayong, dans le centre du Río Muni, où la Convergencia Social Democrática y Popular (CSDP - Convergence pour la démocratie sociale et populaire), a obtenu la majorité aux élections de novembre 1993. Il semble qu'elles faisaient parti de la CSDP.

Violations des droits de l'homme au début de 1994

Les arrestations des personnes qui avaient refusé de voter aux élections de l'année dernière ou dont on pensait qu'elles appartenaient à l'opposition se sont poursuivies en 1994. Si certaines d'entre elles ont été appréhendées à Malabo même, la capitale de l'île Bioko, ou dans les environs de cette ville, la plupart de celles dont les cas ont été portés à la connaissance de l'Organisation l'ont été dans des régions reculées du Río Muni, où les communications avec le monde extérieur sont difficiles et où, par conséquent, les forces de sécurité peuvent agir en toute impunité.

En janvier 1994, quatre hommes, Diosdado Chalé Becha, Jesús Angri Noconoco, Wéca Bekuku et Becha (on ignore les autres noms de ce dernier), ont été arrêtés dans le village de Barzo, dans l'île de Bioko. Ils ont été accusés « d'être des opposants au gouvernement », d'appartenir au Movimiento de Autodeterminación de la isla de Bioko (MAB - Mouvement d'autodétermination de l'île de Bioko), et d'avoir activement appelé les habitants des villages à boycotter les élections de novembre 1993. Ils ont été incarcérés pour une courte durée, non loin de là, à Banzy, avant d'être transférés à la prison de Malabo où ils sont restés jusqu'à la fin février 1994. Tous les quatre auraient subi des sévices graves au cours de leur détention à Banzy.

À la fin de février 1994, Amnesty International a reçu d'autres informations faisant état d'arrestations et d'autres atteintes aux droits de l'homme dans l'ensemble de la province du Río Muni. Le représentant de la Convergencia para la Democracia Social (CPDS - Convergence pour la démocratie sociale) pour Niefang, Matías Ela Ceong, a été arrêté au milieu de février lorsque l'on a découvert qu'il n'avait pas voté en novembre 1993. À notre connaissance, il n'avait toujours pas été libéré début mars.

À Nnoagong, dans le district d'Evinagong, huit membres au moins du PPGC ont été arrêtés, la police ayant intercepté une lettre d'un représentant de ce parti pour Evinagong qui contenait leurs noms. Ils ont été incarcérés à la prison d'Evinagong où, au début de mars 1994, ils se trouvaient encore.

Autres violations des droits de l'homme

Dans le village de Mbemé, dans le district de Mikomeseng, dans le nord-ouest du Río Muni, au cours d'une dispute, un membre de la police de sécurité a, au début de février 1994, gravement blessé par balle un homme, Simplicio Olui Nguema. D'après les informations reçues, le policier a agressé Simplicio Olui Nguema qui a réagi en le frappant. Il semble alors que le policier ait perdu l'équilibre et soit tombé par terre ; il aurait tiré son revolver et tiré sur Simplicio Olui Nguema qui a été touché à la tête. Il aurait ensuite menacé de tirer sur les personnes qui s'étaient rassemblées là. Deux hommes auraient maîtrisé le policier et l'auraient désarmé. Lorsque les autorités de Mikomeseng ont été averties de ce qui s'était passé, elles ont envoyé une escouade de soldats à Mbemé, avec, semble-t-il, l'ordre d'arrêter tous les habitants du village. Quinze personnes au moins ont été arrêtées, parmi lesquelles les deux hommes qui avaient maîtrisé le policier, José Odjama et Francisco Nvo Beyemé, ainsi que plusieurs femmes, dont Juana Mba, Margarita Atomo et Candida Edjang.

L'agent de la sécurité a plus tard prétendu que les habitants du village l'avaient agressé parce qu'il était membre du parti au pouvoir, le PPGC. Ceux-ci n'ont pas eu l'autorisation de donner leur version des faits. Un certain nombre des personnes arrêtées ont été transférées à la prison de Bata au début de mars et ont été accusées d'avoir volé l'arme du policier. La façon dont les autorités ont traité cet incident donne à penser que les services de sécurité détiennent des pouvoirs à la fois arbitraires et démesurés et ne sont jamais tenus pour responsables de ses actes devant la loi.

À la fin de février, Eliseo Nye Ngomo, un policier de Mbini, situé à une vingtaine de kilomètres de Bata, est mort empoisonné après avoir passé deux jours de prison. Ce sont deux autres policiers qui lui ont fait absorber le poison. Il avait été arrêté et accusé d'avoir donné son revolver au parti d'opposition, le CPDS. Eliseo Nye Ngomo pensait, semble-t-il, que son arme lui avait été enlevée par

certaines de ses collègues qui le soupçonnaient d'être lié d'amitié avec des membres de partis de l'opposition. Il a d'abord été détenu au commissariat de police de Bata où il a subi de graves tortures. Deux jours après son arrestation, le garde du corps d'un ministre et deux policiers sont venus le chercher. Ils auraient dit à Eliso Nye Ngomo qu'ils le conduisaient chez le chef de la police, mais au lieu de cela, ils l'ont emmené dans un café d'un autre quartier de Bata où ils l'ont obligé à boire une boisson alcoolisée. Il a immédiatement été pris de convulsions et a commencé à enfler. Les trois policiers sont alors sortis du café ; Ngomo a réussi à rentrer chez lui. Sa famille l'a conduit à l'hôpital où il est mort dans les premières heures du 26 février. Un médecin aurait certifié qu'il était mort empoisonné, mais aucune autopsie ni enquête judiciaire n'a été ouverte sur les circonstances de cette mort.

Recommandations

Amnesty International est préoccupée de constater que la Guinée Equatoriale continue d'être le théâtre d'atteintes aux droits de l'homme, et s'inquiète de voir que le gouvernement ne manifeste aucune volonté d'agir efficacement pour mettre un terme aux agissements des forces de sécurité. L'Organisation demande donc instamment aux autorités de :

- ne plus arrêter des personnes qui n'ont fait qu'exercer leur droit à la liberté d'expression
- ne plus torturer les prisonniers et les détenus
- mener des enquêtes indépendantes et impartiales sur toutes les atteintes aux droits de l'homme, en particulier celles qui ont entraîné mort d'homme.
- veiller à ce que tous les responsables des violations des droits de l'homme soient traduits en justice.

MOTS CLES : ARRESTATIONS ARBITRAIRES / TORTURE / MAUVAIS TRAITEMENTS / DETENTION SANS JUGEMENT / HARCELEMENT / MORT EN DETENTION / IMPUNITÉ / MILITANTS POLITIQUES / POLICIERS EN TANT QUE VICTIMES / FEMMES / ELECTIONS / COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES..

La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre EQUATORIAL GUINEA : Arrests since the elections in November 1993 Index AI AFR 24/04/94. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat International par les EDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - EFAI - Service RAN - mars 1994.